

Envoyé en préfecture le 16/04/2021

Reçu en préfecture le 16/04/2021

Affiché le

ID : 029-212901011-20210410-2021_04_10_11-DE



(Finistère)

Landéda, le 16 avril 2021

CONSEIL MUNICIPAL DU 10 avril 2021

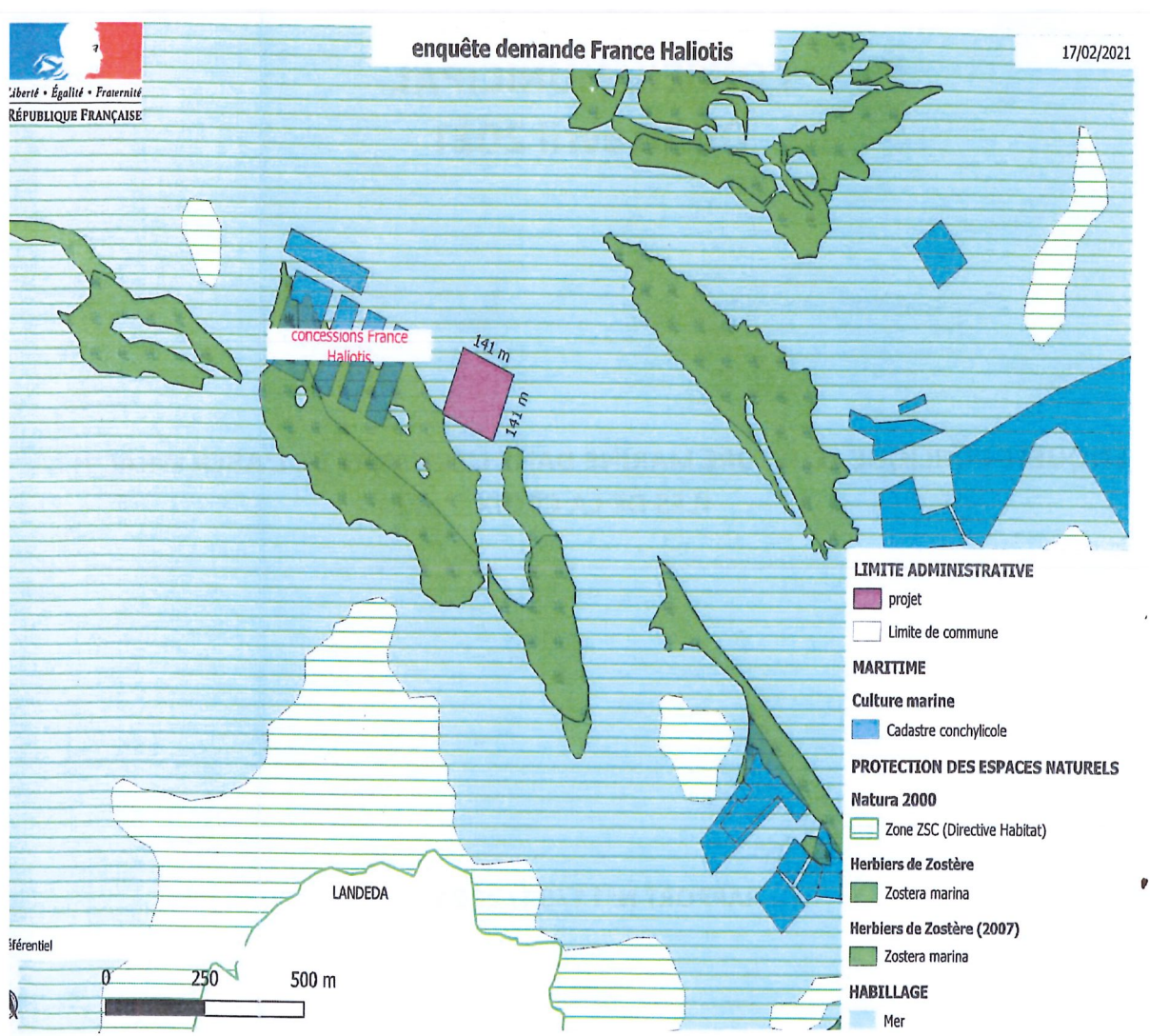
**ENQUETE PUBLIQUE : CULTURE MARINE DANS L'ESTUAIRE DE L'ABER WRAC'H :
ILES DE LA CROIX**

RAPPORT N°11/04/2021

Par courrier en date du 17 Février 2021, la préfecture nous informe de l'ouverture d'une enquête publique concernant l'autorisation d'exploitation de cultures marines.

Cette enquête se déroule du 25 Février au 27 mars 2021.

Le projet est la création d'une concession située dans l'Estuaire de l'Aber Wrac'h au niveau des îles de la Croix pour une surface de 200 ares (Longueur : 141m sur une largeur de 141 m). L'activité est la culture des algues brunes sur cordes en eau profonde, l'élevage d'ormeaux à plat en eau profonde.



Lors du précédent mandat la commune avait adopté une position de principe en rendant un avis négatif sur toute demande de création d'installation du fait que des concessions sont à l'abandon et donc que par conséquent, l'installation peut se faire par transfert de concession.

Par conséquent, je vous propose de renouveler ce principe et donc émettre un avis négatif sur cette création.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.



Nombre de membres

en exercice	= 27
Présents	= 26
Votants	= 27

Délibération du conseil municipal

N°11/04/2021

Réunion du 10 avril 2021

ENQUETE PUBLIQUE : CULTURE MARINE DANS L'ESTUAIRE DE L'ABER WRAC'H : ILES DE LA CROIX

Le Conseil municipal, légalement convoqué, réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de Christine CHEVALIER, Maire de la commune,
Étaient présents : Christine CHEVALIER, David KERLAN, Anne POULNOT-MADEC, Laurent LE GOFF, Nolwenn DAUPHIN, Jean-Luc CATTIN, Danielle FAVE, Alexandre TREGUER, Céline PRONOST, Daniel GODEC, Isabelle POUILLAIN, Philippe COAT, Muriel COLLOMBAT, Hervé LOUARN, Catherine COUSTANCE, Marie-Laure LOUBOUTIN, Laurent QUEZEDE, Camille SORDET, Jean-Pierre GAILLARD, Marine VAUTIER, Jean-Luc LE ROUX, Erwan DENEZ, Sylvaine COANT, Martine KERFOURN, Christophe ARZUR, Pascale BIHANNIC

Absent : Bernard THEPAUT procuration à Alexandre TREGUER

Monsieur Jean-Luc CATTIN a été élu(e) secrétaire de séance.

Le conseil municipal,

Après en avoir délibéré, par 26 voix Contre et 1 abstention : Pascale BIHANNIC

Laurent LE GOFF, rapporteur(e), entendu(e),

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu la demande reçue le 19 février 2021 par la Préfecture du Finistère,

Vu le rapport de Mme le Maire,

Considérant que le positionnement du nouveau parc se situe en limite du chenal,

Considérant que le positionnement de ce parc pose le souci de l'accès à la ZMEL de Cézon,

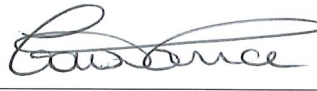

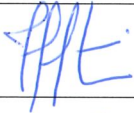





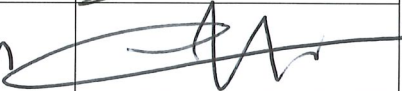


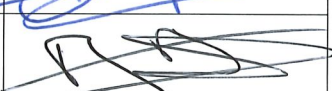

Considérant que le positionnement de ce parc se situe dans une zone de manœuvre pour les voiliers entrant ou sortant de l'Aber-Wrac'h,

Considérant que ce parc se situe dans une zone de pêche et dans un chenal secondaire pour rejoindre Sainte-Marguerite,

DÉLIBÈRE

ARTICLE 1 : Le Conseil Municipal émet un avis négatif à la création de cette culture marine dans l'estuaire de l'Aber Wrac'h sur îles îles de la croix.

CHEVALIER Christine	
KERLAN David	
POULNOT - MADEC Anne	
LE GOFF Laurent	
DAUPHIN Nolwenn	
CATTIN Jean-Luc	
FAVÉ Danielle	
TRÉGUER Alexandre	
SIMIER Céline	
GODEC Daniel	
POULLAIN Isabelle	
COAT Philippe	
COLLOMBAT Muriel	
LOUARN Hervé	

COUSTANCE Catherine	
THÉPAUT Bernard	
LOUBOUTIN Marie-Laure	
QUÉZÉDÉ Laurent	
SORDET Camille	
GAILLARD Jean-Pierre	
VAUTIER Marine	
LE ROUX Jean-Luc	
DENEZ Erwann	
COANT Sylvaine	
KERFOURN Martine	
ARZUR Christophe	
BIHANNIC Pascale	

Envoyé en préfecture le 16/04/2021

Reçu en préfecture le 16/04/2021

Affiché le

ID : 029-212901011-20210410-2021_04_10_11-DE